



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E23958

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2026

ÉDITÉ LE

17/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1987

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/03/2024
40 000

Raison sociale : GODEFROY FILS

15 RUE MERIDIENNE
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 1988 B 379

Siret : 344 706 437 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 12 1839 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021398499304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000021398499304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 02 35 72 40 54

Portable : 06 84 75 33 54

Fax :

Site Internet : <http://www.godefroy-fils.fr>

E-mail : contact@godefroy-fils.fr

Responsabilité légale :

GODEFROY STEPHANE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	01/07/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/07/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/07/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	01/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/10/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/10/2021
o Ventilation mécanique	05/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.